Avis public



AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS est par la présente donné que le Comité de démolition de l'arrondissement de Côtedes-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce tiendra une séance le **30 octobre 2019**, à **18 h 30 au 5160**, **boulevard Décarie**, **4**^e **étage**, **Montréal** Montréal, en vue d'étudier la demande d'autorisation de démolition de l'immeuble suivant :

6775, boulevard Décarie

Au cours de cette séance, une période sera consacrée aux questions des citoyens relativement à cette demande de démolition ainsi qu'au programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé proposé.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis ou à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée, par courrier au 5160, boulevard Décarie, bureau 600, Montréal, H3X 2H9. Pour toute information additionnelle vous pouvez communiquer au 514 868-4561.

FAIT à Montréal, ce 9 octobre 2019.

Julie Faraldo-Boulet Secrétaire d'arrondissement substitut